



Communauté Saint-François-Xavier

Bulletin de don

Caisse d'entraide

☐ **Oui**, je donne à la caisse d'entraide de Sainte-Marie de Neuilly à hauteur de €

J'établis un chèque de ce montant à l'ordre de « Communauté SFX – Entraide » accompagné de ce coupon et vous l'envoie ou le dépose au 24 Boulevard Victor Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine à l'attention de Véronique BIZOUARD - Caisse d'entraide des familles.

Pour les dons par virement, demandez à RIB à scolarite@saintemarienedeneuil.fr

☐ Je suis une personne physique

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom :

Prénom :

☐ Je représente une personne morale (le cas échéant)

Nom de la structure (société, association, fondation...)

Numéro SIRENE :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

CP : Ville : Tél. :

Email :

Impôt sur le revenu : si vous êtes un particulier effectuant un versement au profit des œuvres ou organismes d'intérêt général, mentionnés à l'article 200 du CGI, vous pouvez déduire 66 % de votre don de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Si votre don dépasse les 20 % de votre revenu imposable, vous avez la possibilité de reporter l'excédent pendant 5 ans.

Mécénat d'entreprise : si vous représentez une entreprise effectuant un versement au profit des œuvres ou organismes d'intérêt général mentionnés à l'article 238 bis du même Code, ceci vous ouvre droit à une réduction d'IR et d'IS égale à 60 % du montant, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT ou 20 000 euros.

Les informations recueillies sont enregistrées dans des fichiers par la Communauté Saint-François-Xavier (SFX) pour assurer la gestion administrative des dons, établir les reçus fiscaux et répondre aux exigences de la législation et réglementation applicables. Les données collectées ne seront pas communiquées à des tiers. Les données sont conservées pendant une durée de cinq ans suivant la date du don. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la Communauté Saint-François-Xavier par courrier à : 24 Bd Victor Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine ou par téléphone au 01 47 57 58 58.